aussi récemment qu'il y a un an, n'est plus conforme à leur objectif et au montant d'argent dont ils disposent?

Si les deux ministres ne peuvent s'en rendre compte, ils devraient expliquer cette question au Parlement et au public canadien, car ils ne l'ont pas encore fait. S'il faut ajouter une autre raison, qu'il nous suffise de dire que nous devrions amorcer le plus tôt possible une étude absolument franche, complète et libre du programme de défense.

On nous a donné une autre triste preuve que le gouvernement n'a aucune politique à cet égard et qu'il devrait demander l'avis de tous les membres du comité. Nous prions instamment encore une fois le ministre et le premier ministre de ne pas limiter l'examen du comité, une fois qu'il aura été établi, et de lui donner la plus grande latitude; qu'on nous permette aussi d'étudier, non seulement les questions de dépenses, et en particulier celles du passé, mais les questions de politiques intéressant notre pays, tant isolément que comme membre du NORAD et de l'OTAN. Un tel examen est essentiel et nous prions de nouveau le ministre, et par son intermédiaire, le gouvernement, de nous accorder ce que le chef de l'opposition a demandé plus tôt cette année, un examen complet et approfondi des politiques.

Entre-temps, monsieur le président, nous sommes convaincus que ce réseau SAGE-Bomarc n'a rien de bon à l'heure actuelle. Comme seul dispositif de défense contre les bombardiers pilotés, nous trouvons que c'est un gaspillage de deniers publics. Je propose donc, appuyé par l'honorable député d'Essex-Est:

Que le montant demandé par le ministre des Finances comme crédits provisoires à l'article a) de la motion proposée soit réduit du montant prévu pour les programmes Bomarc et SAGE dans les crédits du ministère de la Défense nationale demandés dans la motion actuelle.

M. le président: Le président peut difficilement accepter cet amendement, car il est impossible, d'après le libellé, de déterminer exactement par quel montant seraient réduits les crédits demandés dans la motion principale. A moins que l'honorable député ne puisse trouver un amendement qui serait régulier, je ne puis l'accepter.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, mon amendement dans sa forme modifiée serait conçu ainsi qu'il suit. Je propose:

Que le montant des crédits provisoires à l'article a) de la motion proposée soit réduit d'un million de dollars.

M. Martin (Timmins): Monsieur le président, il n'y a pas tellement longtemps, j'ai eu l'occasion de séjourner à Halifax en compagnie de l'honorable député de Trinity. Je ne sais qui est le meilleur missionnaire, mais,

depuis deux jours, mes vues concordent absolument avec celles du représentant. Le député de Kootenay-Ouest a parlé hier de l'excellent discours socialiste du député de Trinity, et aujourd'hui, de nouveau, je suis entièrement d'accord avec lui. Je n'ajouterai pas grand chose à ce qu'il a dit. Étant donné l'évolution des événements, nous sommes de plus en plus convaincus que la politique canadienne de défense est à celle des États-Unis ce que la queue est au cerf-volant. Une fois en l'air, le cerf-volant vole dans une direction, mais sa queue flotte dans cinq ou six autres. Les deux parties sont liées, mais la queue prend une autre direction.

Je ne sais qui est responsable de cet état de choses. J'espère que ce n'est pas le ministre de la Défense nationale, parce que je l'estime personnellement beaucoup. Je crois que c'est la faute de l'ensemble du cabinet et, malheureusement pour le pauvre ministre. il doit en subir les conséquences. Il a dit à plusieurs reprises qu'il avait foi dans le missile. Nous, de l'opposition, et les Canadiens en général n'avons confiance ni dans le missile, ni dans la politique de défense du gouvernement, ni dans le ministre qui doit exposer cette politique au Parlement et au peuple. Si la faute en retombe sur le ministre, étant donné tout ce qui s'est dit aujourd'hui, le plus grand service qu'il puisse rendre à la nation, c'est, je crois, de démissionner. S'il n'y est pour rien, s'il s'agit simplement pour lui de défendre tout seul les attitudes du cabinet, il serait temps pour ses collègues de réexaminer ce qu'ils veulent faire. Je crois qu'ils n'ont présentement ni la confiance du Parlement ni celle de la population.

L'hon. M. Pearson: Le ministre de la Défense nationale ne dira-t-il rien des déclarations faites ce matin en matière de défense nationale?

L'hon. M. Pearkes: Monsieur le président, au cours de la période consacrée aux questions, j'ai répondu ce matin à différentes questions concernant notre politique de défense.

M. Peters: Je veux appuyer l'amendement proposé. Je suis allé à North-Bay plusieurs fois ces derniers temps et j'ai appris qu'il y a divergence de vues à propos de ce qui se passe concernant l'installation du Bomarc. Les gens ont le droit de savoir ce qui se passe. Nous connaissons la valeur du Bomarc B et nous en sommes mécontents. Si le Canada entend poursuivre sa politique de défense des dernières années, nous aurons de toute évidence besoin de bases, et c'est pour cette raison que les emplacements de Mont-Laurier et de North-Bay ont été choisis. Le